

INSCRIPTIONS ENFANCE

Dispositif Enfance Jeunesse
De St-Didier-Au-Mont-d 'Or

Léo Lagrange Animation



Présentation

Les inscriptions se déroulent en 4 étapes :

1. Compléter le dossier famille.
2. Déposer les documents obligatoires.
3. Faire la demande d'inscription à l'activité.
4. Réserver les jours souhaités après validation du dossier.

Une fois ces étapes réalisées, votre enfant est inscrit.

La réservation des jours n'est possible qu'après validation du dossier par le secrétariat.

Ce document a pour objet de présenter les procédures d'inscriptions aux accueils de loisirs.

PERISCOLAIRE

Les temps d'accueil concernés sont :

- **Le matin**, ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h30 à 8h30 avant le temps scolaire,
- **Le soir**, ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 16h30 à 18h30 (pour les maternelles) et de 17h30 à 18h30 (pour les primaires)
- **Le mercredi** :
 - **En journée complète** (arrivée entre 7h30 et 9h, départ entre 16h30 et 18h30)
 - **Matin et repas** (arrivée entre 7h30 et 9h, départ entre 13h00 et 13h30)
 - **Après-midi et repas** (arrivée entre 11h00 et 11h30, départ entre 16h30 et 18h30)
 - **Après-midi seul** (arrivée entre 13h00 et 13h30, départ entre 16h30 et 18h30)

Si les horaires devaient être modifiés, vous serez directement informés par une communication spécifique.

LES VACANCES SCOLAIRES

Les temps d'accueil concernés sont :

- **Les vacances d'automne, de fin d'année, d'hiver, de printemps et d'été,**
- Accueil en **journée complète uniquement**,
 - Arrivée entre 7h30 et 9h00
 - Départ entre 16h30 et 18h30

Si les horaires devaient être modifiés, vous serez directement informés par une communication spécifique.

Les inscriptions sont possibles à partir de 4 semaines avant le début des vacances scolaires.

1. Compléter les informations

Les dossiers d'inscription à l'accueil de loisirs sont valables pour une année scolaire uniquement.

Il est donc nécessaire de compléter les informations sur le portail familles et de transmettre les documents d'inscription.

Si vous n'avez pas accès au portail familles (ou si vous avez perdu vos identifiants), merci d'en informer le secrétariat à enfancestdidier@leolagrange.org ou au 04 78 47 82 54 qui vous les fera parvenir.

Pour compléter les informations de vos enfants :

- Se connecter sur le portail familles
- Cliquer sur le Menu « **Ma Famille** »
- Si votre enfant n'existe pas sur le logiciel, cliquer sur **Ajouter une nouvelle personne**
- Cliquer sur **modifier mes informations** sous le prénom de votre enfant (à répéter pour chaque enfant). L'intégralité des items doit être renseignée.

Attention, 4 menus sont à compléter : Repas, Autorisations, Personnes autorisées, Informations sanitaires.

Si vous aviez déjà inscrit votre enfant par le passé, il suffit simplement de vérifier et modifier au besoin les informations déjà saisies et de compléter les manquantes.

Pour compléter les informations des adultes :

- Cliquer sur « **Mes Coordonnées** »
- Cliquer sur **Consulter / Modifier mes coordonnées**
- L'intégralité des items doit être renseignée.

Si vous aviez déjà inscrit votre enfant par le passé, il suffit simplement de vérifier et modifier au besoin les informations déjà saisies et compléter les manquantes.

2. Déposer les documents d'inscription

Pour transmettre les documents d'inscription :

- Cliquer sur le **Menu Accueil**
- En bas de la page, cliquer sur **Documents à transmettre à la structure**

Afin de valider votre inscription, merci de nous transmettre les documents suivants en les renommant de la manière suivante : « 2026-Nomdudoc-Prénomenfant » :

- **Une fiche sanitaire de liaison** est à compléter (sur le menu Accueil et à la fin de ce document)
- **Attestation de Responsabilité Civile**
- **Justificatif de Quotient familial** (CAF ou impôts N-1). À défaut de transmission, le quotient familial le plus élevé (>3001 €) vous sera attribué.
- **Copie du carnet de vaccination** (sauf si ce dernier a déjà été transmis et qu'aucun vaccin supplémentaire n'a été effectué depuis)
- Mandat de prélèvement + votre RIB (si vous souhaitez être en prélèvement et que vous ne l'avez jamais transmis, un mandat vierge est disponible sur le portail familles en cliquant sur le menu Accueil)

Le portail bloque automatiquement l'envoi à 5 documents. Lorsque vous atteignez cette limite, il faut laisser la page internet ouverte pendant 3 minutes, la réactualiser et vous pourrez renvoyer de nouveaux documents. Attention, vous n'avez pas de visu par la suite sur le fait de savoir s'il a bien été transmis. Nous reviendrons vers vous s'il manque un document.

Attention, si les éléments ci-dessus ne sont pas effectués, il n'est pas nécessaire de passer à l'étape suivante : celle-ci sera automatiquement refusée.

3. Faire une demande d'inscription

Vous pouvez inscrire votre enfant via le portail familles en cliquant sur le lien suivant (ou en faisant un copier-coller dans votre barre de recherche) :

<https://portail8.aiga.fr/index.php5?client=05468>

Une fois connecté sur votre profil famille :

- Cliquer sur « **Ma Famille** »
- Sous le prénom de votre enfant, cliquer sur « **Nouvelle Inscription** »
- Sélectionner le **dispositif souhaité** :
 - o « **PERISCOLAIRE** » pour les accueils du matin, du soir et du mercredi ;
 - o « **ALSH** » pour les vacances scolaires ;
- Puis choisir l'activité à laquelle vous souhaitez inscrire votre enfant

Cette action est à répéter pour chaque enfant et chaque activité.

Exemple : j'ai 2 enfants que je veux inscrire au périscolaire du soir et au mercredi, je dois effectuer l'opération 4 fois.

Votre demande est en attente de validation par l'accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs vérifie alors que votre dossier est complet et que toutes les informations ont bien été renseignées sur le portail familles.

Votre inscription est à ce stade incomplète.

4. Réserver les jours souhaités

Lorsque l'accueil de loisirs a vérifié votre demande et que le dossier est bien complet, vous recevrez le mail suivant :

Mme, Mr #Nom Famille# #Prénom Famille#,

Votre demande de création d'inscription pour l'individu #Prénom Enfant# #Nom Enfant# à l'activité #Equipment# - #Activité# - #Période Activité# a été acceptée.

L'inscription commence le #Date Début Inscription# et se termine le #Date Fin Inscription#.

Vous devez désormais aller préciser votre demande sur le portail :

- Cliquer en haut sur ma famille
- Sous le prénom de votre enfant, inscriptions en cours
- Sous l'activité concernée, mes réservations
- Vous accéder au planning mois par mois, où vous pouvez cocher/décocher les jours voulus / à annuler

Cette démarche doit être faite pour chacun de vos enfants

Attention, ce mail ne vaut pas acceptation de l'inscription, il indique simplement une suite dans les procédures à faire.

En cas de besoin, vous pouvez joindre l'accueil téléphonique du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30 au 0478478254

Cordialement,

Une fois ce mail reçu, vous devez :

- Vous reconnecter sur le portail familles
- Cliquer sur « **Ma Famille** »,
- Sous le prénom de votre enfant, cliquer sur « **inscription en cours** »,
- Sous l'activité concernée, « **mes réservations** »,
- Vous accédez ainsi au **planning**, vous pouvez cocher / décocher les jours voulus / à annuler.

Cette démarche est à effectuer pour chaque enfant et chaque activité.

Lorsque l'accueil de loisirs valide votre saisie, vous recevez le mail suivant :

Mme, Mr #Nom Famille# #Prénom Famille#,

Les demandes de pointages de votre enfant #Prénom Enfant# #Nom Enfant# pour #Activité# ont été prises en compte.

Pour information, quand vous effectuez une demande de réservation, il vous appartient de vérifier après la prise en compte si vous n'êtes pas en liste d'attente

En cas de besoin, vous pouvez joindre l'accueil téléphonique du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30 au 0478478254

Merci de conserver pendant 1 mois ce mail, il pourra vous être demandé pour montrer que vous avez bien effectué les démarches.

Cordialement,

Votre enfant est alors inscrit aux jours réservés.



ALSH LEO LAGRANGE

Contact : Sylvain DERPION, Directeur de site

Tél. : 04 78 47 82 54

Mail : enfancestdidier@leolagrange.org

SAINT-
-DIDIER
-AU-MONT-
D'OR